

LA FRANCE,
UNE CHANCE.

LES ENTREPRISES S'ENGAGENT !

#LAFRANCEUNECHANCE



« La France, une chance. Les entreprises s'engagent ! » | une matinale pour informer et partager les pratiques d'entreprises

« La France, une chance. Les entreprises s'engagent ! » mobilise plus de **100 grandes entreprises et bientôt 10 000 TPE-PME** sur l'ensemble du territoire en faveur d'une croissance inclusive.

La matinale « **Agir pour les salariés aidants** » comportait trois séquences :

- Une présentation de la **Stratégie de mobilisation et de soutien 2020-2022** par le Ministère des Solidarités et de la Santé et par le Secrétariat d'Etat chargé des Personnes Handicapées ;
- Une présentation des **opportunités de l'entreprise** à mieux connaître, soutenir et valoriser les expériences des aidants ;
- Un **partage d'expériences** d'entreprises engagées auprès de leurs salariés aidants.



Les entreprises ont pu se préparer à mettre en œuvre la stratégie à compter de 2020, grâce à un échange avec **Laëtitia Buffet**, Conseillère auprès d'Agnès Buzyn et avec **Laure-Marie Issanchou**, Conseillère emploi et ressources des personnes en situation de handicap auprès de Sophie Cluzel.

Jean-Marc Borello, Personnalité qualifiée auprès de Muriel Pénicaud, a conclu la matinale sur le rôle des entreprises dans le renforcement du pacte républicain.

LA MATINALE A REUNI 20 ENTREPRISES ENGAGEES,
OU SOUHAITANT S'ENGAGER, AUPRES DE LEURS
SALARIES AIDANTS

Ministère du Travail
28 novembre 2019

AGIR POUR LES
SALARIES AIDANTS

QUELS DEFIS
ET QUELLES
OPPORTUNITES
POUR
L'ENTREPRISE ?

La Stratégie 2020-2022 de mobilisation et de soutien a été élaborée à partir de témoignages d'aidants. Elle s'articule autour de 6 priorités :

- Rompre l'isolement des aidants et les soutenir au quotidien
- Ouvrir de nouveaux droits et faciliter leurs démarches
- Permettre la conciliation entre vie personnelle et professionnelle
- Offrir des solutions de répit
- Agir pour la santé des proches aidants
- Epauler les jeunes aidants

RESTITUTION DES ECHANGES

1 – Un enjeu collectif : mieux connaître les aidants pour mieux les accompagner

Aidant(e) : « Personne **qui vient en aide**, de manière régulière et fréquente, à titre **non professionnel**, pour accomplir tout ou partie des actes ou des activités de la vie quotidienne d'une personne en **perte d'autonomie**, du fait de **l'âge**, de **la maladie** ou d'un **handicap**. » - Article 51 de la loi du 28 décembre 2015 relative à l'adaptation de la société au vieillissement

- **8 à 11 millions** d'aidants
- **50% travaillent**
- **1/3** a plus de **60 ans**
- **2/3** sont des **femmes**
- Un grand nombre d'entre eux a **des difficultés à se reconnaître** « aidant »

3 – Témoignages d'entreprises engagées auprès des salariés aidants

Les témoignages d'entreprises ont permis de **croiser les regards** sur les différentes manières de reconnaître, d'accompagner et de valoriser les aidants :

- Centrer les « processus RH » sur **les moments qui comptent le plus** dans la vie personnelle des salariés plutôt qu'autour des fonctions de l'entreprise (Novartis) ;
- S'appuyer sur les dispositifs de **prévoyance de branche** pour permettre aux salariés aidants de poursuivre leur activité professionnelle (EDF – Branche des industries électriques et gazières) ;
- Travailler avec des start-ups pour **détecter les innovations** qui répondent au besoin des salariés aidants sur le terrain (Engie) ;
- Faire bénéficier à tous les salariés de l'expérience des aidants, au travers **d'espaces de parole et de réseaux d'écoute active** (Sanofi).

2 – Quels défis et quelles opportunités pour les entreprises ?

La situation des aidants peut poser aux entreprises **des défis** en matière **d'organisation du travail** (besoin de flexibilité), de mise en place de **réseaux d'écoute** ou de partage d'expériences (besoin de libérer la parole), **d'outillage** (besoin d'apporter des solutions concrètes et de proximité), ...

Selon Edouard de Hennezel et Thierry Calvat, du **Cercle Vulnérabilités et Société**, aider les aidants **c'est aussi et surtout une opportunité et un levier de performance** pour l'entreprise.

En considérant **les aidants** comme **une richesse**, la culture et l'organisation évoluent **au bénéfice de tous les salariés** : développement des **compétences** (gestion et travail en équipe), renforcement de **l'engagement** individuel et collectif, réduction du turn-over et de l'absentéisme, amélioration du **climat social**.

